

**Contrat de cession de droits d'auteur aux fins de diffusion du Travail Personnel de Fin d'Etudes, du Projet de Fin d'Etudes conduisant au Diplôme d'Etat d'Architecte et les contrats de cession de droit d'auteur aux fins de diffusion des mémoires**

conclu entre l'(es) auteur(s) du projet ; ci-après « l' auteur », « les » :

**NOM :**

**PRENOM :**

**ADRESSE :**

**Intitulé et date du Projet :**

**Et L'ENSA ; ci-après : «ENSA-V » représentée par : Carole Jansens, responsable du Centre de documentation pour le Directeur de l'ENSA-V**

**Droits d'auteur**

Conformément à l'article L. 112-1 du Code de la propriété intellectuelle qui protège les droits des auteurs sur toutes les oeuvres de l'esprit, quels qu'en soient le genre, la forme d'expression, le mérite ou la destination,

L'auteur (e), les auteurs

- Autorise(nt) l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles désignée ci-dessous par le terme ENSA, à conserver, communiquer et faire état ou diffuser ce Projet de Fin d'Etudes dans sa version imprimée et/ou numérique
- Cède(nt) de manière non exclusive, à titre gratuit, les droits patrimoniaux d'auteur, de reproduction et de représentation afférents à ce projet

La présente autorisation est consentie pour toute la durée légale de protection de la propriété littéraire et artistique offerte par la loi française à l'auteur, ses ayants droits ou représentants, y compris les prolongations qui pourraient être apportées à cette durée et pour une exploitation dans le monde entier.

**Étendue de la cession :**

La présente cession comporte pour l'ENSA le droit d'exploiter directement ou de céder les droits de reproduction et de représentation qui suivent, et ce, dans le cadre exclusif de ses activités pédagogiques ou scientifiques, dans un but non commercial de valorisation de son enseignement :

**a) reproduction**

La fixation matérielle des oeuvres par tous procédés permettant de les communiquer au public dans un support de masse ou par voie d'internet et notamment par édition, imprimerie, photocopie, édition électronique, en particulier en cédérom, CD-photo, DVD et sur les réseaux numériques, ou par tout autre procédé analogue existant ou à venir.

**b) représentation**

La communication au public de la contribution en tout ou partie :

- par consultation sur place au sein de la bibliothèque ou par prêt inter-institutions ;
- sur le réseau internet (diffusion mondiale) extranet et intranet de l'ENSA ;
- dans le cadre d'une exposition des travaux, au sein de l'ENSA ou dans tout lieu (dans le monde entier) choisi par la direction de l'ENSA pour valoriser son enseignement ;
- par représentation sur grand écran, dans toute manifestation, notamment, colloque, festival ou salon et d'une manière générale, dans toute manifestation aux fins de démonstration, d'information ou de formation (dans le monde entier) ;
- par publication d'école non commerciale.

Ce Projet de Fin d'Etudes pourra faire l'objet d'une notice, avec ou sans résumé, pour en signaler l'existence, sous un format papier ou numérique, dans le catalogue du Centre de documentation de l'ENSA, dans la base de données commune aux écoles d'architecture et dans toute base similaire qui serait créée dans le but de valoriser

les travaux des étudiants de l'ENSA. Ces catalogues peuvent être diffusés sur un site relevant du ministère de la Culture et de la Communication et/ou du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

L(es) auteur(e) (s) garantit(ssent) détenir les droits afférents aux documents et notamment aux reproductions d'œuvres (sculpture, dessin, maquette, architecture, etc.) contenus dans le projet produit (1).

L'auteur accepte les termes ci-dessus et en conséquence cède à titre gratuit et non exclusif à l'ENSA ses ou les droits d'auteurs patrimoniaux de reproduction et de représentation résultant de son (leur) Projet de Fin d'Etudes. Il(s) reconnaît(ssent) que l'ENSA est libre, pour l'exploitation des droits concédés, de contracter avec tout tiers de son choix sous réserve du respect de son(leur) droit moral et sous réserve que ses(leurs) prénom, nom et qualité soient mentionnés ainsi que le cadre pédagogique dans lequel le travail a été effectué

Le présent contrat n'oblige pas l'ENSA à faire usage des autorisations qui lui sont données.

**En cas de désaccord entre l'auteur et l'ENSA sur la diffusion du Projet de Fin d'Etudes, il sera recherché une solution amiable auprès de la direction de l'ENSA pour prévenir tout contentieux**

Toute contestation qui subsisterait, relative à l'interprétation et/ou à l'exécution des dispositions du présent contrat, sera portée devant les tribunaux compétents.

**Détail des droits accordés (cochez la case correspondante) :**

**Consultation sur place :**                     **oui**                     **non**    **précisions :** .....

**Prêt Entre Bibliothèques :**                     **oui**                     **non**    **précisions :** .....

**Diffusion internet (1) via le portail Archirès :**  
 **oui**                     **non**    **précisions :** .....

**Diffusion intranet dans le cadre de l'ENSAV :**  
 **oui**                     **non**    **précisions :** .....

**Exposition :**                     **oui**                     **non**    **précisions :** .....

**Publication non commerciale :**                     **oui**                     **non**    **précisions :** .....

**Diffusion du mémoire sur Dumas (1) :**  **oui**                     **non**    **précisions :** .....  
*DUMAS (Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance) est une base d'archives ouvertes de travaux d'étudiants de niveaux bac+4 et bac+5, validés par un jury, dans toutes les disciplines.*

**Titre du Mémoire :** .....

Fait à : ....., Le : .....

Ajouter la mention « lu et approuvé »

Signature de l'auteur(e)s

Pour le Directeur de l'ENSA de Versailles